

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 701)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 601

présenté par

M. Poisson, M. Daubresse, M. Salen, M. Ginesta, M. Darmanin, M. Reiss, Mme Rohfritsch,
Mme Lacroute, Mme Besse et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE 11

Supprimer les alinéas 22 et 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La solidarité sur la créance emporte trop de conséquences pour être réduite dans la loi comme le seul régime possible.